



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

## **Formation Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 PSE1**

**Durée : 5 jours**

**Sessions 2019 : du 29 Janvier au 02 Février - du 03 au 07 Mai - du 02 au 06 Juillet - 01er au 05 Octobre.**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous les renseignements sur votre formation, ainsi qu'un dossier d'inscription que vous voudrez bien nous retourner dûment complété afin d'être inscrit à la formation accompagné :

- Du règlement des frais d'inscription de **50,00 Euros** pour la formation individuelle et **100,00 Euros** pour la formation professionnelle, à l'ordre de « **C.R.F Albaron** »
- D'une enveloppe format A4 à votre adresse et timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.

**⚠** : Votre participation à la formation vous sera confirmée ultérieurement en fonction de nos disponibilités.

**Rappel** : cette formation est ouverte à toute personne de plus de 16 ans

**La Croix-Rouge française est habilitée à passer une convention avec votre entreprise dans le cadre de la Formation Professionnelle.**

Pour bénéficier de cette mesure, consultez votre employeur.

Une convention établie en double exemplaire par nos soins lui parviendra pour signature.

Au cours de la formation seront établis le certificat de présence et la facture.

Votre inscription peut également se faire à titre individuel.

Pour un financement de ces formations, renseignez-vous auprès du PRAO et du CARIF/OREF.

Nos formations PSE 1 sont référencées sur leur site:

<http://www.intercariforef.org/formations/recherche-formations.html>

<http://www.rhonealpes-orientation.org/>

Merci de bien vouloir nous consulter pour tout devis ou convention de formation.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire connaître votre décision le plus tôt possible. Vous pouvez arriver la veille de la formation (avant 20 heures pour bénéficier du repas).

**La formation commence à 8h30 le premier jour et se termine vers 17 heures le dernier jour.**

Vous pouvez être accompagné(e), la région offrant des possibilités de visites.

Vous pouvez profiter de votre venue pour prolonger votre séjour : journée au ski , forfait de ski et location du matériel à tarif réduit, randonnée pedestre ou raquettes, visite des musées , excursion à Suze ou Turin en Italie, l'art Baroque en haute Maurienne... Suite à votre formation, vous bénéficierez d'une réduction de 50% sur les frais de pension (5 jours de formation = 5 journées à 50%) selon disponibilité, profitez-en pour découvrir les lieux magnifiques et les nombreuses activités qui entourent le centre national de formation l'Albaron avant ou après votre formation.

Dans l'attente de vous recevoir, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Direction



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

**RÉSERVÉ À LA DIRECTION DU CENTRE :**

|                |                |
|----------------|----------------|
| <i>Arrivée</i> | <i>Acompte</i> |
|----------------|----------------|

A retourner **dernier délai** 1 mois avant le début de la formation avec :

- Un chèque d'acompte de **50,00 €uros** pour la formation individuelle et **100,00 €** pour la formation professionnelle, à l'ordre de «**C.R.F Albaron**».
- Une enveloppe format A4 à votre adresse, timbrée à **100 g** pour l'envoi du diplôme.

**Ecrire lisiblement en capitale d'imprimerie.**

## **DOSSIER D'INSCRIPTION 2019**

### **PREMIERS SECOURS EN EQUIPE NIVEAU I (PSE1)**

**SESSION DU ..... / ..... AU ..... / ..... / 2019**

Arrivée prévue le : ..... / ..... à ..... H .....       en train     en voiture

N° NIVOL (*réserve CRF*) : .....      Civilité :  Mme     Mr

Nom d'usage : .....      Nom de naissance : .....

Prénoms : .....

Date de naissance : .....      Lieu : .....      Dépt : .....

Pays de naissance : .....      Nationalité : .....

Adresse exacte et complète : .....

Code Postal : .....      Ville : .....      Pays : .....

Tél dom : .....      Tél trav : .....      Portable : .....

E-mail : .....

**Personne à prévenir en cas d'accident**

NOM, Prénom : .....

Tél : .....      Lien de parenté : .....

**FORMATION PROFESSIONNELLE (à remplir par l'employeur)**

Je soussigné, (titre et qualité) .....

Raison sociale de l'employeur .....

Sollicite l'inscription de M.....

Dans le cadre de la formation professionnelle continue et m'engage à honorer la facture établie par la Croix-Rouge française, organisme formateur.

CACHET ET SIGNATURE  
DE  
L'EMPLOYEUR



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

**Cochez la formule choisie :**

Enseignement, hébergement et pension complète

Enseignement + repas de midi seul.

**Hébergement:**

En chambre double

En chambre single (supplément 15,00 € / Nuit / Pers. selon disponibilité)



**Annulation/ Désistement :**

- Dès la prise en compte de votre demande d'inscription, les frais administratifs et d'inscription **50,00 € (100,00 € pour la formation professionnelle)** seront dus à la structure de formation, même en cas d'annulation.
- En cas d'annulation à moins de 10 Jours du début de la formation, les frais pédagogiques **450,00 €, (700,00 € pour la formation professionnelle)** restent dus à la structure de formation.

**Participant présenté par la Croix-Rouge française**

Afin de bénéficier du FONDS DE FORMATION et de n'avoir à supporter que les frais de déplacement et d'éventuels frais supplémentaires (arrivée la veille,...)

le NIVOL du participant est indispensable : .....

Les frais supplémentaires (arrivée la veille,...) sont à facturer à  DT.  U.L.  Autre.

Numéro de la structure : .....

**Attention** : Si rien n'est précisé, ces frais supplémentaires seront facturés à la DT.

Afin que l'inscription soit validée, il est nécessaire que les données du participant soient à jour dans la base contacts (formations, adresse, ...) et que les accords ci-dessous soient donnés :

Le président de la DT ou par délégation le D.T.U.S. ou le D.T.U.S.A. Formation  
(nom prénom, fonctions et cachet de la DT)

Signature et cachet de la DT indispensables

**Aptitude médicale :**

Je certifie sur l'honneur ne présenter aucune contre-indication d'ordre médical à communiquer à la Croix-Rouge française qui pourrait entraver le plein exercice des activités liées à cette formation. J'atteste avoir été vacciné contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite et avoir été informé qu'il était recommandé un rappel tous les 20 ans (tous les 10 ans à compter de 65 ans) ainsi qu'une vaccination contre l'hépatite B pour les secouristes. A défaut d'être à jour de mes vaccinations, je m'engage à en informer le médecin référent de la Croix-Rouge française, soit directement, soit par l'intermédiaire de mon médecin.

Date et signature du participant ou du représentant légal pour les mineurs (indiquer alors nom, prénom et qualité) , précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" :



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. 04 79 05 18 33  
E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr- Site web : albaron.croix-rouge.fr

## **Premiers Secours en Equipe Niveau 1 ( PSE1)**

1. **Conditions minimales d'inscription** : Etre âgé de 16 ans,
2. **Diplôme délivré** : Diplôme de Premiers Secours en Equipe niveau 1 du Ministère de l'Intérieur.
3. **Programme** :

- Les principes généraux du secourisme
- Eléments d'anatomie et de physiologie
- Les bilans
- Les conduite à tenir :
  - Protection et sécurité
  - Urgences vitales
  - Affections médicales
  - Affections traumatiques
  - Affections circonstanciellees
  - Souffrances psychiques
  - Hygiène et aseptie
  - Situations particulières
- Les techniques et matériels

### 4. **Evaluation** :

L'évaluation qui permet la validation du participant et l'autorise à assurer la fonction de secouriste est réalisée tout au long de la formation et utilise un dispositif de contrôle continu. Pour cela le participant doit :

- Avoir acquis les connaissances théoriques abordées lors de la formation (évaluations par QCM),
- avoir réalisée correctement, conformément au Référentiel de formation, tous les gestes de premiers secours avec ou sans matériel, en se plaçant aux différents postes si nécessaire (fiche de contrôle continu des gestes),
- avoir mis en oeuvre efficacement, au cours de cas concrets (simulations d'interventions) les actions décrites dans l'encadré ci dessous.

1. Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente...
2. Réaliser l'examen et le bilan d'une victime.
3. Adopter une conduite à tenir adaptée
4. Réaliser des gestes de premiers secours efficaces.,
5. Assurer la transmission d'un bilan au service de secours approprié et demander du renfort
6. Assurer ou participer au sein d'une équipe à l'immobilisation, au relevage ou au transport
7. Respecter les consignes et les procédures générales d'intervention
8. Adopter un comportement adapté.

L'aptitude à assurer la fonction de secouriste (PSE 1) est constatée par l'équipe d'animation, au vu des résultats du contrôle continu qui attestera que le participant a acquis les compétences suffisantes pour assurer sa mission.



235, rue de l'Isle - 73500 Modane - Tél. : 04 79 05 18 33  
 E-mail : c.albaron@croix-rouge.fr - Site web : albaron.croix-rouge.fr

| 1 <sup>ère</sup> JOURNÉE   | 2 <sup>ème</sup> JOURNÉE   | 3 <sup>ème</sup> JOURNÉE   | 4 <sup>ème</sup> JOURNÉE  | 5 <sup>ème</sup> JOURNÉE   |
|--|--|--|---|--|
| Présentation du centre et des formateurs<br><br>Rôles et mission<br><br>La chaîne des secours<br><br>Bilan généralités et bilan circonstanciel | L'obstruction grave des VA<br><br>Les hémorragies                                    | Cas concrets<br>Perte de connaissance<br><br>L'arrêt cardio-respiratoire     | La défibrillation semi-automatique<br><br>Cas concrets Arrêt/DAE<br><br>Les détresses vitales                   | Les traumatismes des os et des articulations<br><br>Cas concrets de synthèse |
| Repas  |  |  |   |  |
| Mesures de protection et de sécurité<br><br>L'alerte<br><br>L'obstruction grave des VA   | Les hémorragies<br><br>Cas concrets Hémorragies/OGVA<br><br>La perte de connaissance | <b>L'arrêt cardio-respiratoire</b><br><br>La défibrillation semi-automatique | Le malaise et la maladie)<br><br>Cas concrets Détresses vitales/Malaise maladie<br><br>Les accidents de la peau | Cas concrets de synthèse<br><br>Clôture de la formation                      |